



Arrêter

le comportement
devant
les témoins.

Rappeler

les comportements
attendus et proscrits
en mentionnant
l'impact possible
pour la victime.

Aider

en évaluant la
situation et,
s'il s'agit de violence
ou d'intimidation,
en signalant selon
les modalités
établies.

Sécuriser

l'élève victime en
étant à l'écoute
de ses besoins, en
l'informant qu'un
suivi sera réalisé
et en assurant
sa protection
si nécessaire.

Suivre

la situation auprès
de la victime,
de l'auteur et des
témoins par la suite.